

L'actualité des livres

SORTIR DU CAPITALOCÈNE. POUR UNE DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE RADICALE : IL N'Y A JAMAIS UNE SEULE ÉCONOMIE POSSIBLE

Daniel Bachet,
édition Le Bord de l'eau,
2026, 320 pages.

Il est des livres dont le titre annonce d'emblée le programme. Celui de

Daniel Bachet appartient à cette catégorie : *Sortir du capitalocène. Pour une démocratie économique radicale*. Il ne s'agit donc pas seulement de décrire un état du monde, encore moins d'ajouter une variation supplémentaire à l'abondante littérature sur la crise écologique. Le verbe « sortir » commande le livre et le sous-titre en indique le moyen : la démocratie économique.

Il me faut cependant, avant d'aller plus loin, préciser d'où je parle. Daniel Bachet n'est pas pour moi un auteur découvert à l'occasion de ce livre. Nous nous connaissons depuis de longues années, avons travaillé ensemble et avons également publié ensemble. En 2011, nous faisons paraître *L'Autre Finance. Existe-t-il des alternatives à la banque capitaliste ?*, ouvrage dans lequel nous interrogeons déjà les banques coopératives, les finances solidaires et les possibilités d'alternatives au modèle bancaire capitaliste¹.

Daniel Bachet, bien que sociologue, participe également depuis longtemps à la vie intellectuelle de *La Revue des Sciences de Gestion*, dont il est membre du Conseil. Cette proximité intellectuelle et personnelle doit être dite. Elle ne saurait interdire la critique; elle oblige au contraire à ne pas transformer une chronique bibliographique en exercice de complaisance. Elle explique aussi que plusieurs questions

traversant *Sortir du capitalocène* nous soient familières : la finance, l'entreprise, les formes coopératives, le pouvoir dans les organisations et, finalement, la possibilité d'institutions économiques qui ne soient pas exclusivement commandées par la rémunération du capital.

La proposition mérite donc d'être examinée d'autant plus sérieusement que Daniel Bachet ne découvre ni l'entreprise, ni la finance, ni le travail à l'occasion de la crise climatique. Professeur émérite de sociologie à l'Université d'Évry-Paris-Saclay, ancien directeur du département « Entreprises » du Centre d'études des systèmes et des technologies avancées (CESTA), puis chargé de mission au Commissariat général du Plan, il poursuit ici une réflexion engagée depuis longtemps sur la refondation du travail, de l'entreprise et de la finance².

Sortir du capitalocène élargit cependant considérablement cette problématique. La critique de la financiarisation et de la domination du capital y rencontre frontalement la crise écologique. L'ouvrage compte 320 pages et quatorze chapitres; sa construction conduit progressivement de la critique des marchés néolibéraux vers des propositions touchant l'entreprise, l'agriculture, l'énergie, le numérique, la planification, le travail, les classes sociales, la dette et la monnaie.

Commençons pourtant par le mot.

Un puriste de l'étymologie pourrait faire observer que *Anthropocène* possède au moins l'élégance d'une formation entièrement grecque : *ἄνθρωπος* (*ánthrōpos*), l'être humain, et *καινός* (*kainós*), nouveau, récent. Le mot désigne donc, littéralement, un « âge de l'homme ». *Capitalocène* est une fabrication autrement plus militante : au capital, issu du latin *caput*, la tête, puis le principal d'une somme et enfin le capital économique, on accole le suffixe tiré du grec *kainós*. Le mot est philologiquement

hybride; politiquement, il ne l'est pas du tout. Là où l'*Anthropocène* désigne l'humanité, le **Capitalocène désigne un système**. Le sous-titre mérite la même attention : **Pour une démocratie économique radicale**. L'adjectif est aujourd'hui si volontiers employé comme synonyme d'extrême qu'on en oublie son sens premier. Radical vient du latin *radix*, *radicis*, la racine. Être radical, au sens propre, ce n'est donc pas nécessairement être extrémiste; c'est vouloir prendre le problème à sa racine³.

Le choix du terme éclaire assez exactement l'ambition de Daniel Bachet : non pas corriger à la marge quelques effets du système économique existant, mais remonter jusqu'aux institutions qui organisent l'entreprise, la propriété, le travail, le crédit et la monnaie. L'auteur lui-même parle d'ailleurs de la nécessité de « refonder à la racine » le fonctionnement des marchés, des politiques économiques et des organisations. La radicalité annoncée par le sous-titre est donc moins une posture qu'une méthode.

C'est précisément tout l'enjeu. Faire de « l'homme » le responsable de la crise écologique revient à placer sous une responsabilité commune des situations historiquement et socialement profondément différentes. L'habitant pauvre d'un pays à très faible consommation énergétique et le bénéficiaire occidental d'une économie carbonée mondialisée appartiennent certes à la même espèce, mais leur contribution au bouleversement des équilibres planétaires n'est pas équivalente. **Le capitalocène introduit donc immédiatement dans la question écologique les rapports de production, les classes sociales, les formes de propriété et les modalités d'accumulation.**

Jean-Marie Harribey a montré avec beaucoup de clarté combien le concept est toutefois « utile mais disparate⁴ ». Derrière

1. Daniel Bachet et Philippe Naszályi, *L'Autre Finance. Existe-t-il des alternatives à la banque capitaliste ?*, Bellescombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2011.
2. Daniel Bachet, *Sortir du capitalocène. Pour une démocratie économique radicale*, Le Bord de l'eau, 2026, 320 p., ISBN 978-2-38519-255-6. Daniel Bachet est notamment l'auteur de *Les Fondements de l'entreprise. Construire une alternative à la domination financière*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2007, et de *Critique de la finance capitaliste*, Éditions du Croquant, 2015.
3. Félix Gaffiot, *Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette, 1934, s. v. *radix*; *radicalis*, « qui tient à la racine », dérivé de *radix*, *radicis*, « racine ».
4. Jean-Marie Harribey, « Le capitalocène : un concept utile mais disparate », blog des Économistes atterrés, *Alternatives économiques*, 13 octobre 2024.

le même terme se rencontrent Andreas Malm, Jason W. Moore, Christophe Bonneuil et Jean-Baptiste Fressoz, Michel Aglietta et Étienne Espagne, sans que tous désignent exactement la même réalité ni lui assignent la même périodisation. Chez Andreas Malm, la question des énergies fossiles se rattache notamment au contrôle social de la force de travail ; chez Jason W. Moore, le capitalocène devient une « écologie-monde » dont les origines remontent à l'expansion européenne des ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles.

Cette dernière conception mérite d'ailleurs discussion. Jason W. Moore associe l'exploitation de la force de travail et l'appropriation d'un « travail gratuit » de la nature, étendant ainsi la catégorie de travail au-delà de l'activité humaine. Jean-Marie Harribey relève justement la difficulté : peut-on mettre conceptuellement sur le même plan le travail salarié, le travail domestique non rémunéré et l'activité des animaux, voire de l'eau ou du pétrole ? John Bellamy Foster et Paul Burkett ont notamment maintenu une distinction plus rigoureuse entre richesse naturelle, valeur d'usage et valeur économique¹. Reconnaître la dépendance absolue de l'économie à l'égard de la nature n'oblige pas à faire de la nature un « travailleur ».

La controverse n'est pas secondaire. Elle rappelle qu'un concept gagne rarement à expliquer à lui seul l'ensemble de l'histoire humaine.

Daniel Bachet emprunte le terme de capitalocène sans s'enfermer dans cette querelle sémantique. Son objet est d'abord de désigner un système économique dont les mécanismes d'accumulation, de production et d'appropriation détruisent simultanément les équilibres naturels et les conditions sociales de l'existence. Le programme annoncé est considérable : il faut « refonder à la racine le mode de fonctionnement des marchés, des politiques économiques et des organisations, en particulier les entreprises et les banques », afin de protéger les humains, la biodiversité et le climat et de permettre aux producteurs de maîtriser leur travail². Voilà qui va sensiblement plus loin qu'un énième appel à la « transition ».

Le diagnostic porté sur le néolibéralisme est sans indulgence. Daniel Bachet écrit que « le manque d'efficacité du modèle néolibéral en vue d'assurer la prospérité et la justice sociale pour le plus grand nombre, a également contribué à la perte de crédibilité de celui-ci » (p. 257).

La formulation est intéressante précisément parce qu'elle ne réduit pas la critique à une objection morale. Le néolibéralisme peut être interrogé au regard de ses propres promesses : efficacité, prospérité, diffusion de la richesse, capacité d'allocation optimale des ressources. Daniel Bachet lui demande en quelque sorte ses comptes.

On songe alors à cette formule de Warren Buffett, qui a le mérite de mettre un peu de franchise dans un vocabulaire économique volontiers euphémisant. Interrogé en 2006 par Ben Stein sur la fiscalité américaine et la « guerre des classes », le milliardaire américain répondait : « There's class warfare, all right, but it's my class, the rich class, that's making war, and we're winning³ ». Autrement dit, la lutte des classes existe bien, mais c'est sa classe, celle des riches, qui la mène et qui est en train de la gagner.

Le chapitre xii, consacré aux « rapports de classes et blocs sociaux dans le régime d'accumulation financiarisé », donne à cette boutade un contexte théorique beaucoup plus sérieux. Daniel Bachet y étudie les déterminations sociales et subjectives des choix politiques, le vote de classe, le nouveau bloc hégémonique français et, finalement, les conditions d'un bloc de rupture avec le néolibéralisme.

Mais le principal intérêt de l'ouvrage est ailleurs : Daniel Bachet ne s'arrête pas à la dénonciation.

Le chapitre ix, « Refonder l'entreprise pour émanciper le travail », occupe à cet égard une place centrale. Il y est question de la représentation du travail dans la comptabilité, de l'évaluation de l'entreprise et de ses finalités, de l'implication des salariés dans le gouvernement des firmes et de l'actionnariat des salariés ou du collectif des salariés jusqu'au plan Meidner et au transfert de propriété aux salariés.

À la page 193, Daniel Bachet remet explicitement en cause le rapport de subordination dans l'entreprise et cherche les conditions d'un modèle coopératif plus équilibré.

La question mérite d'être posée sans faux-semblants. Pourquoi l'apport de capitaux devrait-il emporter, presque naturellement, le pouvoir de gouverner le travail de ceux qui produisent ? Pourquoi l'entreprise serait-elle intellectuellement réduite à la propriété de ses apporteurs de capitaux alors qu'elle rassemble du travail, des compétences, des savoirs, des infrastructures publiques, des territoires et des ressources naturelles ?

Daniel Bachet poursuit ici une idée ancienne de ses travaux : distinguer l'entreprise, organisation productive, de la société de capitaux qui en fournit la forme juridique. Dès lors, démocratiser l'entreprise ne consiste plus simplement à améliorer le « dialogue social » ; il s'agit de redistribuer le pouvoir.

Cette proposition n'est évidemment pas sans difficultés. Une démocratie économique, comme une démocratie politique, exige des institutions : qui décide ? Selon quelle majorité ? Comment représente-t-on le travail, le capital, éventuellement les territoires et les impératifs écologiques ? Qui assume le risque ? Comment finance-t-on l'investissement ? Quelle place conserver à l'initiative entrepreneuriale ? Ce sont précisément ces questions qui empêchent de transformer une bonne intuition en slogan. La préface de François Morin apporte ici un éclairage particulièrement utile. Il insiste sur l'une des propositions les plus concrètes de Daniel Bachet : une transformation profonde de la comptabilité. Le passage vers un modèle post-croissant supposerait « une réforme de fond en comble de la comptabilité de l'entreprise⁴ ». Il ne faudrait plus seulement rendre visibles les flux productifs et financiers, mais intégrer explicitement ce qui protège ou détruit la nature, la biodiversité et les humains. Plus encore, les instruments de cette nouvelle comptabilité et leurs finalités devraient être débattus démocratiquement plutôt que laissés au seul pouvoir des détenteurs de capitaux.

1. John Bellamy Foster, *Marx's Ecology. Materialism and Nature*, New York, Monthly Review Press, 2000 ; Paul Burkett, *Marx and Nature. A Red and Green Perspective*, New York, St. Martin's Press, 1999 ; Paul Burkett, *Marxism and Ecological Economics. Toward a Red and Green Political Economy*, Boston, Brill, 2006.

2. Daniel Bachet, *Sortir du capitalocène*, op. cit. L'ouvrage annonce explicitement une refondation « des marchés, des politiques économiques et des organisations, en particulier les entreprises et les banques ».

3. Warren E. Buffett, propos rapportés par Ben Stein, « In Class Warfare, Guess Which Class Is Winning », *The New York Times*, 26 novembre 2006.

4. François Morin, « Préface », in Daniel Bachet, *Sortir du capitalocène*, op. cit., p. 8.

Voilà qui nous ramène à une conviction que *La Revue des Sciences de Gestion* défend depuis longtemps : « Gérer n'est pas innocent¹ ! »

Une norme comptable, un indicateur de rentabilité, un tableau de bord ou une méthode de valorisation ne constituent jamais tout à fait de simples instruments neutres. Ils déterminent ce qui devient visible, donc mesurable, puis gouvernable. Ce que l'on ne compte pas risque rapidement de ne plus compter.

Daniel Bachet ne propose donc pas seulement une entreprise « plus responsable ». Il interroge les catégories mêmes à partir desquelles l'entreprise se représente son activité et ses résultats.

Le livre étend cette réflexion à la planification. Le chapitre x passe du modèle chinois à la pertinence contemporaine de la planification, puis aux insuffisances françaises et aux conditions d'une planification écologique et démocratique renouvelée. François Morin rapproche explicitement cette proposition de l'expérience de Daniel Bachet au Commissariat général du Plan².

Il ne s'agit pas de ressusciter par nostalgie le Plan français d'après-guerre même si la suppression par Jacques Chirac est à mettre aux nombreux débits de cette présidence. La question est beaucoup plus actuelle : comment organiser dans le temps long des investissements considérables lorsque le marché, par construction, privilégie des arbitrages décentralisés et des horizons de rentabilité qui ne coïncident pas nécessairement avec l'urgence écologique ?

L'un des chapitres les plus intéressants est sans doute le chapitre xi : « Quelle souveraineté sur le travail ? »

Daniel Bachet y discute précisément les travaux de Bernard Friot et Frédéric Lordon (p. 224), interroge le « déjà-là communiste » (p. 226), puis passe « de la sécurité sociale à la sécurité sociale alimentaire » (p. 232), avant de conclure en cherchant à « penser les institutions et les rapports sociaux de demain³ » (p. 235). L'enchaînement est important. La réflexion ne porte plus

seulement sur la répartition des profits de l'entreprise, mais sur la possibilité de soustraire une partie des besoins sociaux fondamentaux à la seule logique de solvabilité marchande. L'idée de sécurité sociale alimentaire transpose ainsi à l'alimentation une logique institutionnelle de socialisation : garantir l'accès à une alimentation choisie et de qualité par des mécanismes collectifs de financement et de décision.

Le parallèle avec la santé devient alors moins artificiel qu'il pourrait paraître.

Nous travaillons depuis longtemps, avec Sandra Bertezene et d'autres chercheurs, professionnels et usagers, sur cette question simple en apparence : **que signifie la démocratie lorsqu'un système proclame ses bénéficiaires « acteurs » sans nécessairement leur donner la capacité institutionnelle de décider ?**

Le dossier consacré par *La Revue des Sciences de Gestion* à la démocratie en santé, les colloques organisés notamment avec la Chaire de gestion des services de santé du Conservatoire national des arts et métiers, puis l'ouvrage dirigé par Sandra Bertezene, *Démocratie en santé et pouvoir d'agir des usagers*. Tous acteurs de notre santé, auquel nous avons donné un avant-propos, ont placé cette question du pouvoir d'agir au centre de la réflexion⁴.

Les champs sont différents et il serait absurde de confondre l'usager du système de santé et le salarié de l'entreprise. Mais la question institutionnelle est voisine : participer n'est pas décider ; être consulté n'est pas gouverner. **C'est précisément là que la démocratie économique de Daniel Bachet rencontre une interrogation beaucoup plus générale sur la distribution effective du pouvoir dans les organisations.**

L'agriculture constitue un autre terrain d'application. Le chapitre v part de la Politique agricole commune, analyse les effets du pilotage par les prix de marché et de la dérégulation sur l'appauvrissement des agriculteurs, avant de défendre une agriculture paysanne et biologique puis de poser la question, déjà évoquée, d'une

socialisation de l'alimentation. La construction du livre est donc plus cohérente qu'une lecture trop rapide ne pourrait le laisser croire : entreprise, alimentation, énergie, plateformes numériques et intelligence artificielle deviennent autant de terrains sur lesquels éprouver la même interrogation : quels marchés, pour quelles finalités et sous quel contrôle ? La dernière partie conduit cette logique jusqu'à ses conséquences macroéconomiques.

Le chapitre xiv porte un titre qui ne cherche pas l'euphémisme : « Se protéger et sortir de la dette ». Après le protectionnisme, le libre-échange, la finance dérégulée et la distinction entre dette privée et dette publique, Daniel Bachet pose, à la page 293, exactement la question : « Sortir de la dette publique avec les règles de Bruxelles ? »

La page est importante et il faut la citer exactement, car elle évite de réduire le propos de l'auteur à un vague rejet de « Bruxelles ». Il s'agit d'une question centrale : peut-on mener la politique économique, sociale et écologique proposée dans les chapitres précédents en demeurant enfermé dans des règles monétaires et budgétaires conçues pour une tout autre architecture économique ?

La dette française offre d'ailleurs un rappel historique salutaire, qu'on me permette cette échappée, qui est de son chroniqueur et non de l'auteur. De Philippe le Bel, qui spolie les Templiers en 1307, aux 3 536,1 milliards d'euros de dette publique française atteints au premier trimestre 2026, soit 117,5 % du PIB, la dette accompagne pratiquement toute l'histoire de l'État moderne français : guerres, révolutions, reconstructions, crises et construction de l'État social⁵.

Cette longue histoire ne rend évidemment pas indifférent le niveau présent de l'endettement. Elle interdit simplement d'en faire une pathologie apparue soudainement avec l'État social, la Sécurité sociale ou quelque dépense publique contemporaine.

Le problème politique n'est jamais seulement : « y a-t-il une dette ? » Il est : pourquoi

1. Philippe Naszályi, « Gérer n'est pas innocent ! », *La Revue des Sciences de Gestion*, n° 338, 2026.

2. François Morin, « Préface », *op. cit.*, p. 8.

3. Daniel Bachet, *Sortir du capitalocène*, *op. cit.*, chap. 11, « Quelle souveraineté sur le travail ? », p. 223-238 ; Bernard Friot, Frédéric Lordon et la souveraineté sur le travail », p. 224 ; « Questions sur le "déjà-là communiste" », p. 226 ; « De la sécurité sociale à la sécurité sociale alimentaire », p. 232 ; « Penser les institutions et les rapports sociaux de demain », p. 235.

4. Sandra Bertezene (dir.), *Démocratie en santé et pouvoir d'agir des usagers*. Tous acteurs de notre santé, préface de Cynthia Fleury, avant-propos de Philippe Naszályi, Bordeaux, LEH Édition, 2025, ISBN 978-2-38612-125-8.

5. Insee, dette publique au sens de Maastricht, premier trimestre 2026 : 3 536,1 milliards d'euros, soit 117,5 % du PIB (données consultées en juillet 2026). La charge d'intérêts de la dette est estimée à plus de 77 milliards d'euros pour l'année 2026 par la Cour des comptes.

s'endette-t-on ? auprès de qui ? pour financer quoi ? dans quelles conditions monétaires ? avec quelle charge d'intérêt ? et qui supporte finalement l'ajustement ?

C'est ici que Daniel Bachet va le plus loin. Après la question des règles de Bruxelles, le dernier développement du livre s'intitule « De la monnaie unique à une démocratie économique nationale et européenne » (p. 294). François Morin résume clairement la proposition : abandonner la monnaie unique au profit d'une monnaie commune, qui coexisterait avec des monnaies nationales retrouvées¹.

La distinction est essentielle. **Daniel Bachet** ne propose donc pas seulement un retour aux anciennes monnaies nationales et la disparition de tout instrument monétaire européen. Il **envisage une monnaie commune articulée à des monnaies nationales, afin de restituer aux États une part de souveraineté monétaire tout en maintenant un espace européen de coordination**.

L'on ne peut se dissimuler l'ampleur du choix politique : une telle architecture s'éloignerait d'une Europe fédérale pour se rapprocher d'une Europe des Nations. La préface de l'ouvrage ajoute aussi une question plus fondamentale encore : qui crée la monnaie ?

Dans une économie où l'activité productive dépend massivement du crédit, contrôler la création monétaire revient en grande partie à décider quels investissements pourront être financés. La monnaie demeure donc un rapport social essentiel².

Nous retrouvons ici, au terme du livre, le problème posé dès l'entreprise : qui décide ?

Qui décide de la destination des profits ? Qui décide de l'investissement ? Qui décide de ce qui entre dans les comptes ? Qui décide du travail ? Qui décide de l'alimentation ? Qui décide de la monnaie ? Qui décide finalement de ce que nous appelons l'économie ?

La force de *Sortir du capitalocène* est d'avoir suivi cette question jusqu'au bout. Cela ne

dispense évidemment pas de discuter les réponses.

Le modèle coopératif peut-il être généralisé au-delà des expériences existantes ? Comment articuler pouvoir des salariés, responsabilité entrepreneuriale et apport de capitaux ? Jusqu'où la socialisation de certains besoins peut-elle s'étendre sans créer de nouvelles bureaucraties ? Une planification écologique démocratique peut-elle conserver suffisamment de capacité d'adaptation ? Une monnaie commune accompagnée de monnaies nationales résisterait-elle aux mouvements de capitaux et aux asymétries commerciales à l'intérieur de l'Europe ? Et la sortie des règles actuelles de Bruxelles ne pose-t-elle pas immédiatement la question des règles nouvelles auxquelles les États accepteraient de se soumettre ?

Ces interrogations ne constituent pas des objections extérieures au livre. Elles sont le prix même de son ambition.

L'ouvrage offre bien une articulation de trois niveaux : le capital comme rapport social, l'entreprise refondée notamment à travers une autre comptabilité, et la monnaie replacée sous contrôle démocratique, le tout inscrit dans une planification capable de répondre à l'urgence climatique³.

On peut naturellement diverger sur chacun de ces dispositifs. On peut également discuter le mot **capitalocène**, lui préférer une analyse plus classique du capitalisme ou considérer que la responsabilité écologique ne se résume pas au seul système capitaliste. Les catastrophes environnementales des économies administrées du xx^e siècle devraient suffire à interdire quelques simplifications historiques.

Il importe cependant de distinguer ici deux choses : le concept de capitalocène fait l'objet d'un débat déjà ancien ; la réception du livre de Daniel Bachet demeure beaucoup plus réduite.

Cette faible réception française mérite que l'on s'y arrête. Non parce que le silence prouverait que Daniel Bachet a raison : l'absence de critique n'a jamais constitué

une validation scientifique. Le livre est récent et il faut naturellement laisser au débat le temps de se développer. Mais un ouvrage proposant une architecture économique différente devrait provoquer précisément ce que la vie intellectuelle est supposée produire : de la contradiction argumentée. Jean-Michel Toulouse lui a consacré un compte rendu dans *L'Humanité*, le 17 juin 2026, sous le titre « "Sortir du capitalocène" : toutes les menaces qui imposent une bifurcation⁴ ». Le BORD de l'eau en a repris la présentation le 25 juin. Jean-Marie Harribey, qui avait dès 2024 consacré au concept une étude substantielle, a pour sa part rendu compte du livre lui-même dans *Les Possibles*, sous le titre « Pour une démocratie économique radicale selon Daniel Bachet », mis en ligne le 29 juin 2026⁵. C'est, avec l'article de *L'Humanité*, l'une des rares lectures approfondies qu'ait suscitées l'ouvrage.

≥ Mais, au-delà de ces deux recensions, l'écho demeure limité.

Son faible retentissement est peut-être alors le symptôme d'une difficulté plus générale : la France ne manque pas de débats économiques ; elle manque parfois d'un véritable pluralisme dans les termes mêmes du débat économique.

Une étrange habitude s'est en effet installée : présenter comme « l'économie » ce qui relève en réalité d'une doctrine économique particulière, comme s'il existait, devant chaque problème, une solution économiquement rationnelle à laquelle ne s'opposeraient que l'ignorance, l'idéologie ou les résistances corporatistes.

Or il n'existe pas une voix de l'économie ; il existe des choix économiques qui sont des choix politiques et donc de société !

Choisir de rémunérer prioritairement le capital ou le travail est un choix. Organiser le crédit selon la rentabilité financière attendue ou selon des finalités économiques, sociales et écologiques est un choix. Traiter le travail comme un coût à réduire ou comme une capacité produc-

1. Daniel Bachet, *Sortir du capitalocène*, op. cit., chap. 14, « Se protéger et sortir de la dette », p. 277-303 ; « Sortir de la dette publique avec les règles de Bruxelles ? », p. 293 ; « De la monnaie unique à une démocratie économique nationale et européenne », p. 294 ; François Morin, « Préface », op. cit.

2. François Morin, « Préface », op. cit., p. 10.

3. Ibid., p. 10-11.

4. Jean-Michel Toulouse, « "Sortir du capitalocène" : toutes les menaces qui imposent une bifurcation », *L'Humanité*, 17 juin 2026. Le compte rendu est relayé par les Éditions Le BORD de l'eau le 25 juin 2026.

5. Jean-Marie Harribey, « Pour une démocratie économique radicale selon Daniel Bachet », *Les Possibles*, n° 45, printemps 2026, mis en ligne le 29 juin 2026.

tive à développer est un choix. Confier la décision aux détenteurs du capital ou la partager avec ceux qui produisent est encore un choix. Décider que certains biens doivent échapper, totalement ou partiellement, à la logique marchande en est un autre.

Et c'est sans doute ici que *Sortir du capitalocène* rejoint le plus fortement les sciences de gestion. Car entre la grande architecture du système économique et la décision quotidienne de l'organisation se trouvent précisément les dispositifs de gestion. Ce sont eux qui traduisent une conception de l'économie en décisions, en budgets, en investissements, en indicateurs, en rémunérations et finalement en comportements.

Gérer n'est pas innocent.

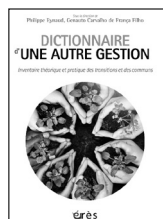
C'est dommage, en conséquence, que le livre de Daniel Bachet ne fasse pas encore l'objet d'une controverse plus ample, car il mérite précisément d'être discuté par ceux qui ne partagent pas ses conclusions. Une chronique bibliographique n'a pas à transformer l'ouvrage recensé en catéchisme, surtout lorsque, comme je l'ai indiqué dès le commencement, une vieille amitié et un compagnonnage intellectuel lient son auteur à celui qui la signe. L'amitié autorise la bienveillance; elle n'interdit ni la critique ni le désaccord. Elle oblige peut-être davantage encore à prendre le livre au sérieux.

Or, après lecture, l'essentiel est là : **Daniel Bachet ne nous demande pas seulement si le capitalisme peut devenir plus vert. Il demande si une société peut réellement répondre à la crise écologique sans modifier les rapports de pouvoir qui organisent l'entreprise, le travail, la propriété, le crédit et la monnaie.**

La question est plus dérangeante que beaucoup de proclamations sur la transition écologique. Elle est aussi beaucoup plus intéressante. Car, au fond, *Sortir du capitalocène* pose une question dont les sciences de gestion devraient être parmi les premières à se saisir : peut-on démocratiser la société sans démocratiser l'économie ? **Gérer n'est décidément pas innocent.**

Philippe Naszályi
25 juillet 2026

LE DICTIONNAIRE D'UNE AUTRE GESTION



dirigé par Philippe Eynaud
et Genauto Carvalho de
França Filho, s'inscrit dans
la collection « Sociologie
économique » placée sous
la direction de Jean-Louis
Laville

Ce positionnement éditorial n'est pas indifférent. Il rappelle une tension ancienne que nous avons déjà soulignée : trop souvent, la gestion arrive après la sociologie et l'économie, comme si elle n'était qu'un champ d'application ou une simple déclinaison de cadres élaborés ailleurs.

Or, précisément, l'intérêt majeur de cet ouvrage est de rompre, au moins en partie, avec cette hiérarchie implicite. Ce dictionnaire n'est pas un regard sociologique sur la gestion; il est d'abord un travail de gestionnaires. Et cela change profondément la nature du propos. Les concepts ne sont pas seulement discutés, ils sont éprouvés à partir de situations concrètes, d'organisations réelles, de dispositifs effectivement expérimentés.

L'ambition de l'ouvrage est considérable. Il ne s'agit pas d'ajouter une contribution supplémentaire à la littérature désormais abondante sur la responsabilité sociale ou les transitions, mais de proposer un inventaire structuré des formes émergentes de gestion.

Autrement dit, de **prendre au sérieux l'idée qu'une « autre gestion » existe déjà, non pas comme utopie abstraite, mais comme ensemble de pratiques, de dispositifs et de rationalités en construction.**

Sur le plan théorique, l'apport est substantiel. Le dictionnaire propose une relecture des fondements des sciences de gestion en mobilisant des traditions souvent marginalisées : anthropologie économique, sociologie des organisations, philosophie politique. Les références à Karl Polanyi, à Guerreiro Ramos ou encore aux théories du *care* participent d'un véritable déplacement épistémologique, consistant à réinscrire l'activité économique dans des rapports sociaux et des finalités collectives.

Mais cet apport théorique ne se déploie jamais de manière abstraite. Il est constamment articulé à des cas, à des dispositifs,

à des expérimentations. Finance solidaire, monnaies locales, coopératives d'activités et d'emploi, banques communautaires de développement, tiers-lieux : autant d'exemples qui montrent que l'« **autre gestion** » n'est pas une construction intellectuelle détachée du réel, mais un ensemble de pratiques déjà à l'œuvre.

C'est là l'une des forces majeures de l'ouvrage : tenir ensemble la théorie et la pratique. Trop souvent, les approches critiques se contentent de dénoncer les limites des modèles dominants sans proposer d'alternatives opératoires; à l'inverse, certaines démarches empiriques accumulent les cas sans cadre d'analyse. Le dictionnaire évite ces deux écueils et donne à voir une gestion incarnée, située, mais pensée.

L'apport français et francophone mérite également d'être souligné. Dans un champ largement dominé par les productions anglo-saxonnes, l'ouvrage propose une pluralité d'ancrages, notamment européens et latino-américains. La présence d'auteurs brésiliens renvoie à une tradition de gestion sociale qui a su articuler participation, démocratie et innovation organisationnelle. Ce dialogue des épistémologies correspond à une exigence que la revue n'a cessé de porter. L'ouvrage comporte en outre **une dimension épistémologique essentielle.** En introduisant des notions telles que communs, utilité sociale, ethnocomptabilité ou expérimentation démocratique, il élargit le périmètre des sciences de gestion. Il ne s'agit plus seulement d'optimiser des organisations existantes, mais de penser les conditions de possibilité d'autres formes d'organisation. La gestion devient alors une science du possible, et non plus seulement de l'efficacité.

Pour le lecteur de *La Revue des Sciences de Gestion*, l'intérêt de cet ouvrage tient précisément à ce qu'il échappe à une certaine tentation de la littérature managériale contemporaine : celle d'une répétition de cadres stabilisés, souvent importés, et appliqués avec une régularité qui tient davantage de la conformité académique que de l'exploration scientifique. Le *Dictionnaire d'une autre gestion* prend le parti inverse. Il donne à voir une gestion en train de se faire, à partir de pratiques, de terrains, d'expérimentations. Il ne propose pas un modèle alternatif clé en main, mais un ensemble de pistes, parfois convergentes, parfois